



## BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet à toute personne, en activité ou pas, de faire le point sur ses **compétences professionnelles et personnelles** mais également sur ses souhaits de carrière dans le but de définir un projet professionnel et, si nécessaire, un parcours de formation adapté ou une VAE.

### OBJECTIFS

- Mettre les compétences de la personne accompagnée au service d'un projet professionnel viable associé aux réalités économiques du territoire.
- Formaliser le projet professionnel sur lequel la personne accompagnée pourra s'appuyer dans la perspective d'une prochaine prise de poste.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Un entretien préalable est réalisé avec le ou la candidate, afin de s'assurer de la motivation et de ce ou cette dernière.
- Dans un délai de 15 jours, l'accompagnement *Bilan de compétences* est engagé, sous couvert des disponibilités de la personne.
- D'éventuels aménagements sont mis en place en fonction des besoins des personnes en situation de handicap.

### LES ATOUTS DE L'ACCOMPAGNEMENT



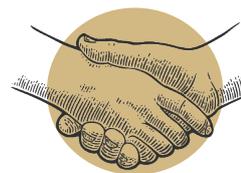
Plan d'action  
personnalisé



Fiches supports  
et outil Excel



Connaissance des  
réalités du terrain



Suivi après  
l'accompagnement

## CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

### L'étape préliminaire – 3 heures

Étude des besoins de la personne et présentation de la méthodologie d'accompagnement à venir, les échéances et la répartition de travail entre le Conseiller en Bilans de compétences et la personne accompagnée.

### L'étape d'investigation – 7 heures

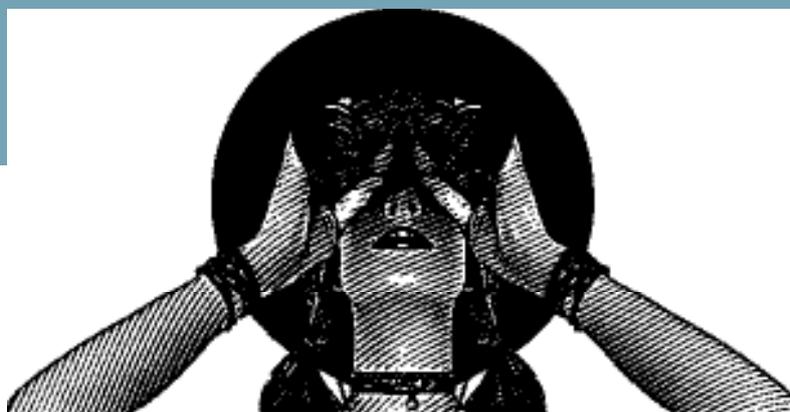
Élaboration du projet professionnel.

### L'étape de conclusion – 4 heures

Le demandeur détermine son plan d'action, les moyens de parvenir à ses objectifs (*emploi, formation, VAE...*) et les différentes étapes attendues pour y parvenir. De son côté, le conseiller en *Bilan de compétences* remet à la personne accompagnée un document de synthèse strictement confidentiel qui scelle la fin du bilan de compétences.

## SPÉCIFICITÉS

- **Durée:** 24h maximum réparties sur 3 mois.
- **Lieux:** Nontron et Thiviers.
- **Évaluation de l'action** grâce aux fiches supports d'accompagnement qui permettent de définir le degré de cheminement et d'atteinte du plan d'action professionnel.
- **Suivi de l'action:** entretien de suivi proposé à la fin de l'accompagnement comprise entre 6 à 12 mois.



### Responsable de l'action :

Laurent ESCOT – Coordonnées : 05.53.60.31.93

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES  
PÉRIGORD-LIMOUSIN

MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN\*  
Site de Nontron  
Place des Droits de l'Homme, 24300 NONTRON  
05 53 60 31 93 - mfr.nontron@mfr.asso.fr  
[www.mfr-perigord-limousin.com](http://www.mfr-perigord-limousin.com)



Cofinancé par  
l'Union Européenne